



Communiqué de Presse

Le club Richelieu et De l'Orne aux Grandes Écoles s'associent pour favoriser l'accès aux grandes écoles



Suite à l'appel aux dons lancé par l'association De l'Orne aux Grandes Écoles en janvier 2024, le club Richelieu d'Alençon dont une des missions est l'aide à la jeunesse, a inauguré la campagne de levée de fonds grâce à un don de 1.000 euros et la signature d'une convention de mécénat pour 3 ans.

Née du constat de l'**inégal accès aux études supérieures sélectives** selon l'origine géographique, De l'Orne aux Grandes Écoles réunit aujourd'hui une trentaine d'adhérents, étudiants et jeunes diplômés issus du département pour **lutter contre l'auto-censure** et **promouvoir les Grandes Écoles** auprès des lycéens ornais, allant de Sciences Po, aux écoles d'ingénieur, en passant par les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) par exemple. L'association mène chaque année des actions afin d'**encourager les lycéens à s'inscrire dans ces parcours** : interventions dans les lycées du département, conférences, accompagnement via un dispositif de mentorat.

Depuis quatre ans, ces actions ont permis de sensibiliser **1.580 lycéens** et de **former 72 binômes**. De par son appartenance à la **fédération nationale "Des Territoires aux Grandes Écoles"**, l'association a également participé au **programme "1 jeune, 1 mentor"** porté par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse.

Face aux contraintes financières que représente l'accès aux études supérieures, le mécénat du club Richelieu revêt une importance capitale pour les jeunes du département, désireux de poursuivre des études ambitieuses, mais contraints par un manque de moyens financiers. L'objectif est d'atteindre un **seuil de 12 000 euros**, indispensable pour lancer la remise des premières bourses. Pour chaque euro collecté, la fédération Des Territoires aux Grandes Écoles s'engage la première année à doubler le montant. Grâce à ce mécanisme, le montant cible est fixé à un minimum de **24 000 euros**, permettant de financer **quatre bourses de 6 000 euros**, attribuées sur deux ans. Les dons effectués par les entreprises sont déductibles à hauteur de 60 % de leur montant, et pour les particuliers la déduction fiscale s'élève à 66 % du montant du don.

Les bourses seront attribuées sur deux ans. L'attribution de ces bourses se fera par un jury avec comme critère les résultats scolaires, la motivation ainsi que la cohérence du projet.

Ce partenariat joue un rôle crucial dans la promotion de l'accès aux grandes écoles pour les jeunes ornais. En facilitant l'accès à ces formations, il contribue à dynamiser le territoire et à offrir de nouvelles perspectives d'avenir à la jeunesse.

Fait à Alençon le 07 décembre 2024